

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE GOURDON  
POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT  
DES ORDURES MÉNAGÈRES**

**PROCES-VERBAL  
D'INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 15 MAI 2014**

L'an deux mil quatorze, le quinze mai à quatorze heures trente, les délégués du comité syndical du SYMICTOM, élus au sein des conseils communautaires et municipaux membres, se sont réunis au siège du syndicat, à Montcléra, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président Jean MILHAU, conformément aux articles L.5211-2 et L-5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

Mme DUFLOT Brigitte, déléguée représentant la commune de Le BASTIT ;

M. MASBOU DELPON Didier délégué représentant la commune de CARLUCET ;

Mme DENIMAL-CLIN BONNEFONT Christine déléguée suppléante représentant la commune de COUZOU ;

Mme PELATAN Isabelle, MM. PUGNET Didier, MARLARD Pierre (suppléant), Mme FIGEAC Mireille, MM. VILLATE Damien, VILARD Gilles, BOUYGUES Christian (suppléant), DE NARDI Fabrice, BESSOU Jacques, DUPUY Jacques, TRALLERO Michel, LAFON Jacqy, AUBRY Richard, DOBY Christian (suppléant), Mme KEREBEL Karine : délégués représentant la communauté de communes de Cazals-Salviac ;

Mme PONS Paulette, M. RAFFY André, Mme BALDY Christine, M. BONHOMME Michel Mme MEJECAZE Chantal (suppléante), MM. ESTEVENON Luc, DELPECH Jean-Claude (suppléant), Mme LALO Noëlle (suppléante), MM. BLANC Sébastien, VAQUIE Jean-Louis, PAILLARD Arnaud, Mme BIRONNEAU Josiane (suppléante), MM. BERTRAND Julien, COURDES René, BODIN Alain (suppléant), Mmes MONESTIER Huguette, LAPLACE Paulette : délégués représentant la communauté de communes du Causse de Labastide-Murat ;

MM. SIMON Eric, LASCOMBES Eric, RENAULT Denis, Mme PRUNIERE Éliane (suppléante), MM. MAURY Laurent (suppléant), THOMAS Pascal, ENTEMEYER Ernest : délégués représentant la communauté de communes du Pays de Souillac-Rocamadour ;

MM. FRANCOUAL Christian, MICHEE Alain, LALANDE Christian, ASTORG Gilles, FAVORY Jean-Michel, CARMEILLE Gilbert, LOUBIERES Yves, Mme CAUMONT Anne-Marie, MM. MAGOT Stéphane, LACOMBE Robert, CHAUMET Patrick, ESCAPOULADE Alain (suppléant), MANIE André, BORIES Serge, CLAESEN Léon-Bernard, DESROYS DU ROURE Francis, Mme THEBAULT Véronique, M. BETAILE Marcel : délégués représentant la communauté de communes Quercy-Bouriane ;

Pouvoirs :

- M. Charbonneau Patrick, excusé, a donné pouvoir à M. Lacombe Robert;
- M. De Toffoli Patrick, excusé, a donné pouvoir à M. Gilles Vilard;
- M. Relier Raymond, excusé, a donné pouvoir à M. Serge Bories;
- M. Michée Alain, obligé de quitter la séance, a donné pouvoir à M. Gilbert Carmeille;
- M. Manié André, obligé de quitter la séance après l'élection des membres du Bureau, a donné pouvoir à M. Léon-Bernard Claesen;

En présence de :

- M. Milhau Jean, Président sortant ;
- Mme Briend-Menaug Aurélie, suppléante de M. Lacombe Robert ;
- Mme Badoures Béatrice, suppléante de Mme Pons Paulette ;
- M. Lanxat Lucien, suppléant de M. Bories Serge ;
- M. Médale Aimé, suppléant de M. Claesen Léon-Bernard ;
- M. Poujade Jean-Louis, suppléant de M. Raffy André ;
- Mme Sotoul Chantal, suppléante de Mme Laplace Paulette ;
- M. Raymond Jean-Paul correspondant de la Dépêche du Midi.

Sont excusés :

- Mme Verdier Christiane, communauté de communes Quercy-Bouriane;
- M. Dubois Claude-Henri, communauté de communes du Causse de Labastide-Murat.

Absents :

- délégué de la communauté de communes du Causse de Labastide-Murat (commune de Nadillac) ;
- M. Soucirac Jean, délégué de la communauté de communes du Causse de Labastide-Murat ;
- M. Bordes Bernard, délégué de la communauté de communes Quercy-Bouriane ;

La séance a été ouverte sous la présidence de M. MILHAU Jean, Président sortant, après l'appel nominal, a déclaré installés dans leurs fonctions les membres du comité syndical. Monsieur Milhau prononce un discours en présentant le syndicat, rappelle l'historique à l'attention des nouveaux élus et évoque les problèmes de la future réorganisation territoriale.

M. Milhau appelle le doyen d'âge de l'assemblée.

M. Desroys du Roure Francis, doyen d'âge a ensuite pris la présidence de la séance.

M. De Nardi Fabrice, délégué le plus jeune de l'assemblée, a été élu secrétaire de séance.

M. Desroys du Roure Francis fait appel aux candidatures au poste de Président.

M. Vilard Gilles, 1<sup>er</sup> vice-Président sortant, demande la parole et prononce un discours. Il propose la candidature de M. Lacombe Robert, 2<sup>ème</sup> vice-Président et souligne son implication depuis de nombreuses années au sein du syndicat.

Le Président de séance annonce qu'une seule candidature est proposée.

Le bureau de vote est installé : le Président de séance, le secrétaire de séance ainsi que deux assesseurs : M. Dupuy Jacques et M. Masbou-Delpon Didier.

## **ELECTION du PRESIDENT**

### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	63
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	3
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

M. LACOMBE Robert	_____	59 voix
M. VILARD Gilles	_____	1 voix

M. Robert LACOMBE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

M. Robert LACOMBE prononce un discours pour remercier l'assemblée et souligner le travail du Président fondateur du syndicat, M. Jean MILHAU ainsi que l'honneur qui lui est fait de lui succéder.

Conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Le nouveau Président a invité le Comité Syndical à fixer le nombre de Vice-Présidents et de membres du bureau, puis à procéder à leur élection.

Après délibération, le comité syndical a déterminé, à l'unanimité, la composition du Bureau :

- Deux vice-présidents,
- Sept membres.

Le Président fait appel aux candidatures. M. Vilard Gilles, 1<sup>er</sup> vice-Président sortant est candidat au poste de 1<sup>er</sup> vice-Président et M. Lalande Christian est candidat au poste de 2<sup>ème</sup> vice-Président.

## **ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT**

### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	63
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	2
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	61
Majorité absolue	31

A obtenu au premier tour de scrutin :

M. VILARD Gilles \_\_\_\_\_ 61 voix

M. VILARD Gilles ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

## **ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT**

### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	63
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	5
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	58
Majorité absolue	30

A obtenu au premier tour de scrutin :

M. LALANDE Christian \_\_\_\_\_ 53 voix

M. LALANDE Christian, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

Le Président fait appel aux candidatures pour les 7 membres du Bureau et propose que toutes les communautés de communes soient représentées au sein du Bureau ainsi que la commune de Rocamadour du fait de la spécificité de la collecte sur ce site.

Mmes Monestier Huguette et Lalo Noëlle (CC du Causse de Labastide-Murat), MM. Dupuy Jacques et Villate Damien (CC de Cazals-Salviac), M. Entemeyer Ernest (Rocamadour) et M. Lascombes Eric (CC du Pays de Souillac-Rocamadour), M. Bories Serge (CC Quercy-Bouriane) sont candidats.

# ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

## PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	63
A déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	63
Majorité absolue	32

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

Mme MONESTIER Huguette_____	63 voix
Mme LALO Noëlle_____	63 voix
M. DUPUY Jacques_____	63 voix
M. VILLATE Damien_____	63 voix
M. ENTEMEYER Ernest_____	63 voix
M. LASCOMBES Eric_____	63 voix
M. BORIES Serge_____	63 voix

Mmes MONESTIER Huguette, LALO Noëlle, MM. DUPUY Jacques, VILLATE Damien, ENTEMEYER Ernest, LASCOMBES Eric, BORIES Serge, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés membres du Bureau et ont été immédiatement installés.

## OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Néant

Signature des membres présents : (page suivante)